PROGRAMME DE FORMATION

Organisme de formation : UN + Formations - SIRET 81949915300057

Référence et Intitulé : GL54-1 - Revenus fonciers : Les déclarations 2044 et 2072 ligne par ligne

Durée : 7h00

Type : Présentiel

Public

- Comptables et gestionnaires gérance.
- Juristes immobiliers.
- Conseils en gestion de patrimoine.

Objectifs pédagogiques

Contrôler la véracité des informations fiscales transmises aux bailleurs dans le cadre des revenus fonciers

Communiquer efficacement avec ses clients bailleurs

Adapter ses réponses à l'actualité

Pré-requis

Etre un professionnel de l'immobilier.

Programme

1- LES RECETTES IMPOSABLES
De la ligne 211 à la ligne 213

2- INTRODUCTION
Le régime du micro-foncier (y compris en cas de détention via une SCI à l'IR)
Les obligations déclaratives (détention en nom propre / détention par SCI à l'IR)

3- LES REVENUS IMPOSABLES (de la ligne 211 à la ligne 215 / de la ligne 1 à la ligne 5)
Les recettes locatives
Les autres recettes

4- LES CHARGES DEDUCTIBLES (de la ligne 221 à la ligne 250 / de la ligne 6 à la ligne 19)
Les charges de gestion

Les charges d'assurance
Les charges de travaux
Les charges d'impôts
Les charges de copropriété
Les déductions spécifiques
Les autres charges
Les charges financières

5- 2072 : LES LIGNES SPECIFIQUES
De la ligne 20 à la ligne 23

6- LE TRAITEMENT DU RESULTAT (détention en nom propre / détention par SCI à l'IR)
Le résultat bénéficiaire
Le résultat déficitaire

Moyens pédagogiques

Séance de formation en salle.
Support pédagogique disponible en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr.

Moyens d'évaluation

Validation de l'acquisition des connaissances via un quiz à la fin de la formation (réalisée en ligne via l'espace utilisateur de chaque apprenant sur www.unplus.fr). Taux de bonnes réponses minimum à obtenir : 80 %
Questionnaire d'évaluation de la formation.

Matériel nécessaire

ordinateur, google chrome